

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



1974

1974



Distr.
GENERALE
T/PEP.10/82
28 mai 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mlle SUSAN K. COSTELLO, (FRIENDS OF MICRONESIA), CONCERNANT
LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du
Conseil de tutelle)

Susan K. COSTELLO
2509 Crescent St.
Astoria, New York 11102

Monsieur le Président
du Conseil de tutelle
de l'Organisation des
Nations Unies
New York, New York 10017

[non datée]

Monsieur le Président,

L'association Friends of Micronesia vous prie de bien vouloir l'autoriser à
faire une déclaration, lors de la prochaine session du Conseil de tutelle, au
sujet du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique.

Nous voudrions, en particulier, appeler l'attention du Conseil sur des faits
concernant Tinian aux Iles Mariannes et sur la question du plébiscite que les
Etats-Unis ont refusé d'y organiser. En outre, nous aimerions faire une déclaration
au sujet des problèmes récents des Iles Marshall (Bikini, Rongelap et Eniwetok).

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre
pétition. L'association Friends of Micronesia m'a chargée de présenter ses
observations au Conseil. Je serais heureuse de vous fournir tous les renseignements
supplémentaires que vous pourriez juger nécessaires.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Susan K. COSTELLO